

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 2 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2019 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom

NOR : ECOG2132466A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2019 portant attribution du titre d'ingénieur diplômé de Télécom SudParis de l'Institut Mines-Télécom,

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 1^{er} de l'arrêté du 17 décembre 2019 susvisé, les mots : « M. Kraiem (*Mohamed, Ryan*). » sont remplacés par les mots : « M. Kraiem (*Mohamed, Rayan*).».

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de Télécom SudParis sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 2 novembre 2021

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY